

Service Recouvrement : **0 805 501 604** (numéro gratuit)

Du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00
Samedi de 8h30 à 16h00



Références à rappeler impérativement:

[Redacted]

Important: veuillez rappeler cette référence lors de chaque règlement ou correspondance, faute de quoi ceux-ci risqueraient de ne pas être identifiés et pris en compte.

Tulle, le 03/01/2008

Madame,

Sauf erreur de notre part, nous n'avons toujours pas reçu le versement de l'échéance prévue, en conformité avec le plan d'apurement sur lequel vous vous êtes engagé.

A défaut de recevoir PAR RETOUR votre règlement, nous serons dans l'obligation de prendre les mesures nécessaires au recouvrement des sommes qui nous sont dues.

D'autre part, nous comptons sur vous pour que vos prochains versements nous parviennent sans faute aux dates qui ont été initialement prévues. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation de transmettre votre dossier à notre cabinet de recouvrement.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

NATURE DE LA DETTE

Téléphonie

MONTANT TOTAL DE VOTRE DETTE

63.280.067,69 EURO